

**Discours de Pierre-Alain Muet lors du débat budgétaire  
Conseil Communautaire du 19 décembre 2005.**

Monsieur le président, mes chers collègues, je voudrais tout d'abord remercier monsieur Jacky Darne et les services pour le travail réalisé dans la préparation de ce budget et aussi pour la conviction, la pédagogie et la touche d'humour que Jacky Darne sait mettre dans la présentation d'un budget qui est toujours un ensemble assez austère, d'autant qu'avec les changements de nomenclature qu'induit la M14, la comparaison avec le budget de l'année précédente et avec les budgets que nous aurons les années suivantes n'était pas simple.

Je voudrais -je m'en excuse pour monsieur Buffet- revenir sur la situation nationale. Nous l'avons longuement évoquée lors du débat d'orientation budgétaire et je voudrais y revenir pour remarquer que cette situation nationale pèse doublement sur le budget de collectivités comme la nôtre dont la principale ressource est la taxe professionnelle.

La première raison est que la France connaît, depuis trois ans et demi, une croissance faible, 1% à 1,5 %, avec pratiquement aucune augmentation de l'investissement, de sorte que les bases de la taxe professionnelle qui sont aujourd'hui le capital accumulé par les entreprises, ne croissent pas. Ce n'est pas une situation caractéristique de notre Communauté, c'est une situation que l'on retrouve partout en France. Alors que, dans le passé, ces bases étaient extrêmement dynamiques, c'était des croissances de l'ordre de 5% à 6 % par an parce qu'elles s'appuyaient sur une situation économique française où l'investissement, tous les ans, croissait de 6% à 7 % ; Cela a été le cas notamment de 1997 à 2002. Aujourd'hui, parce que l'investissement stagne, nous avons des bases de taxe professionnelle qui croissent peu, c'est 2 % dans notre agglomération, c'est à peu près les mêmes ordres de grandeur au niveau national, et on retrouve ce que nous montrait Jacky Darne, c'est-à-dire que les bases de la taxe professionnelle croissent beaucoup moins que la taxe d'habitation ou que la taxe du foncier bâti.

La deuxième raison, mais cela a été évoqué par monsieur Barthélémy, je ne ferai que le reprendre, c'est que nous avons effectivement un Etat qui est dans une situation qu'il n'a jamais connue dans le passé, qui est en déficit excessif, qui a une dette qui explose et qui cherche tous les moyens pour réduire ses déficits et sa dette et l'un des moyens les plus évidents, c'est de reporter ses difficultés sur ses partenaires.

Cela a commencé par une décentralisation de responsabilités sans décentralisation des moyens financiers. Monsieur Buffet nous dit : "Cela va être inscrit dans la constitution". Peut-être ! C'est inscrit, oui, mais ce n'est pas inscrit dans les faits, monsieur Buffet. Une évaluation récente montrait que, pour les régions, le déficit entre les transferts de responsabilités et les transferts de moyens représentait 700 M€ ; c'est une réalité que connaissent aujourd'hui les régions.

Cela a continué avec des progressions des dotations bien inférieures à l'inflation. Monsieur Buffet nous dit : "1,4%, c'est important". Non, quand l'inflation est de 2 %, 1,4% c'est une baisse en termes réels.

Cela a continué par une réforme de la taxe professionnelle qui devait être la grande réforme et qui s'est traduit par quoi ? Par une réformette qui a consisté à limiter le taux de la taxe professionnelle qui pèse sur les entreprises à 3,5 % de la valeur ajoutée. C'est une réformette mais ce n'est pas une réformette pour les collectivités locales parce que cela encadre très fortement l'autonomie fiscale des collectivités locales et aujourd'hui nous sommes effectivement dans une situation où cette autonomie est mise en danger.

Alors, face à cette situation, on aurait pu naturellement faire comme d'autres collectivités, augmenter nos impôts, augmenter le taux de la taxe professionnelle, nous ne le faisons pas. Nous ne le faisons pas parce que nous n'en avons pas besoin, parce que nous gérons nos finances publiques avec rigueur, parce que nous avons une épargne qui finance très largement notre investissement et parce que nous avons des dépenses de fonctionnement qui sont en harmonie avec les recettes puisqu'elles croissent de 2,7 %, comme les recettes de fonctionnement et parce que nous avons une collectivité qui s'est désendettée. Nous avons des marges de manœuvre en matière financière, y compris pour les années suivantes où notre investissement naturellement va augmenter et, par conséquent, nous aurons une augmentation de l'endettement.

Mais nous avons un endettement qui, en pourcentage de nos recettes fiscales, était en 2001 de 94 % ; en 2004, il a baissé de onze points : c'est 84 %.

Je donne ces chiffres parce que l'on peut s'amuser à faire le même calcul pour l'ensemble des administrations publiques françaises, pour ce que l'on appelle la dette de l'Etat et là, nous sommes dans des données qui n'ont rien à voir : l'Etat, en France, est passé en 2001 d'une dette qui représentait 125 % de ses recettes fiscales à 150 % aujourd'hui. Je dis simplement que si la France était gérée comme le sont les finances de notre Communauté urbaine, comme le sont les finances de beaucoup de communes, je pense à celles de la ville de Lyon, aujourd'hui, la France ne serait pas dans une situation d'endettement excessif, elle aurait une dette qui serait dans la moyenne des pays européens et pas du tout dans la situation que l'on connaît.

Je pense que nous avons des marges de manœuvre pour le futur, même si notre endettement naturellement va augmenter dans les années qui viennent, et que nous serons tout à fait capables de financer nos investissements sur la base de nos recettes sans augmenter les prélèvements.

Je voudrais dire un mot de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui, elle, augmentera de 10 %. Quant au partage entre les bases et la taxe, je crois que nous le verrons en mars mais je pense que faire en sorte que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères évolue comme le coût du service me paraît tout à fait fondamental pour une raison très simple, c'est qu'elle est assimilable à une taxe écologique et qu'il faudra bien, en France, que l'on en vienne à une situation où l'on répercute dans les prix, le coût du traitement des pollutions, le coût de la consommation de ressources non renouvelables. Par conséquent, je suis de ceux qui considèrent qu'une taxe ou une redevance nous allons discuter de ceci dans un rapport en matière d'ordures ménagères doit être conforme à la dépense que fait la collectivité.

J'en viens maintenant à l'aspect dépenses. Monsieur Barthélémy nous a dit que la situation nationale nous conduisait sur la voie de la résignation. Je crois que, lorsqu'on regarde l'évolution de notre investissement et l'évolution de la réalité de notre agglomération, je ne pense pas que l'on puisse utiliser ce terme. Nous sommes en train de transformer profondément notre agglomération. D'ailleurs, les Lyonnais et les Grands

Lyonnais s'en rendent compte tous les jours : ils voient bien que les chantiers se développent, ils voient bien que les chantiers dont ils ont entendu parler pendant de longues années au Confluent, sur les berges du Rhône non puisque c'est un projet nouveau, le long de la ligne de l'Est avec le projet Lea, tous ces projets sont en train de se développer, sortent de terre.

Et c'est d'ailleurs l'ampleur de ces chantiers qui explique le dynamisme de l'investissement public qui conduit lui-même au dynamisme du secteur du bâtiment dans notre agglomération. D'ailleurs, il n'y a pas que nos concitoyens qui s'en rendent compte. Lorsqu'on lit la presse nationale, quand on parle de Lyon, on entend dire : "Une agglomération qui bouge, qui crée, qui innove".

Ce qui caractérise l'évolution de notre agglomération au cours de ce mandat et que traduit ce budget, c'est d'abord un profond rééquilibrage dans le développement de notre territoire. Dans le passé, nous avons souffert de deux déséquilibres pendant de très longues périodes.

Le premier est que la première couronne, l'est lyonnais, a connu un développement faible qui en partie l'a marginalisé alors même que les deuxième et troisième couronnes se développaient, conduisant à un étalement urbain à la fois peu respectueux de l'environnement et guère favorable à un équilibre harmonieux de nos différents quartiers. Or, nous sommes en train de changer profondément ce développement.

Notre agglomération a également souffert pendant des décennies d'un profond décalage entre l'urbanisation et le développement des transports en commun et nous sommes en train de changer les choses dans ce domaine. Il suffit de regarder les projets qui se développent au Confluent. Les transports en commun, pour la première fois, ont été mis en place avant même que les chantiers ne démarrent : le long de Lea, nous aurons des transports en commun qui seront en place lorsque se développera l'urbanisation ; lorsque le Carré de soie prendra toute son ampleur, ce sera autour d'un nœud de communications dont les investisseurs privés ont vu l'importance puisque l'on commence à avoir une forte demande du côté de l'investissement privé parce que tout le monde a compris que le développement du Carré de soie sera un aspect tout à fait fondamental de l'avenir de notre agglomération ; la halte ferroviaire Jean Macé crée un

nœud intermodal, une sorte de préfiguration d'un RER que le président Collomb et le président de la Région veulent mettre en œuvre et il y a là un changement fondamental.

Les événements de novembre dans les banlieues ont montré à quelle perte de repères pouvait conduire l'accumulation de toutes les difficultés dans les mêmes quartiers et, si on regarde notre politique, on verra que non seulement nous avons fait un effort considérable en matière de logements sociaux puisque nous doublons la construction de logements sociaux mais ils sont aussi mieux répartis sur le territoire : c'est aujourd'hui à l'ouest de notre agglomération que se développent les logements sociaux avec une mixité qui commence à prendre corps.

Nous avons une politique de la ville qui existait certes bien avant que nous soyons là mais elle n'a jamais pris autant d'ampleur ; je pense notamment aux grands projets de ville créés sous notre propre mandat et les 29 M€ d'investissements pour l'ensemble de la politique de la ville que mentionnait Jacky Darne montrent bien le rôle des grands projets de ville comme La Duchère, Vaulx en Velin, Vénissieux ou Rillieux la Pape) mais aussi de l'ensemble de la politique de la ville que nous conduisons.

Je dirai que c'est la même chose en matière de développement économique parce qu'il y a, bien sûr, les grands projets, les pôles de compétitivité, la salle 3000 mais il y a à côté tout l'accent que nous mettons sur la requalification des zones d'activité parce qu'il faut aussi qu'en matière de développement économique, nous soyons respectueux et économes de notre territoire. Notre priorité, ce doit être d'abord de requalifier les zones existantes, c'est aussi de permettre un développement économique de proximité.

Je citerai juste un chiffre : nous avons mis dans toutes les conférences des maires du Grand Lyon des développeurs, c'est à dire des responsables du développement économique local. Aujourd'hui, ce sont eux qui traitent les deux tiers des implantations nouvelles de notre agglomération, implantations qui étaient autrefois traitées essentiellement par l'Aderly ou par notre Communauté urbaine. Il y a donc là encore un changement important qui traduit un rééquilibrage de notre agglomération.

En conclusion, ce budget, comme notre plan de mandat dont il est la traduction annuelle, dessine une agglomération innovante, créative mais aussi une agglomération solidaire et qui inscrit pleinement son action dans le respect des générations futures et le groupe Socialiste votera avec conviction ce budget.

Je vous remercie.